

DELIBERATION

N° 2010-097 du 28 septembre 2010

OBJET : Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : M. le Président

Le 28 septembre 2010 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 22 septembre 2010 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 29 jusqu'à la délibération 2010-107

28 à partir de la délibération 2010-108

Nombre de pouvoir : 5 jusqu'à la délibération 2010-107

6 à partir de la délibération 2010-108

Nombre de votes : 34

M. Guy HERMITTE est nommé secrétaire de séance

Etaient présents : M. Gérard FROMM, M. Raymond CIRIO, M. Alain NICOLOSO, Mme Marie Hélène PONSART, M. Maurice DUFOUR, M. Alain PROREL, Mme Marie MARCHELLO, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, M. Philippe SEZANNE, M. Marc FAURE BRAC, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, Mme Christine VALLA, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Philippe STOCKLI, M. Philippe MARIACHER, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL,

Avaient donné pouvoir : M. Marc FAURE BRAC à M. Marc FORNESI à partir de la délibération n°2010-108
M. Christian BREMOND à Mme Brigitte BOREL
Mme Corinne MEYER à M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC
Mme Catherine VALDENNAIRE à M. Philippe SEZANNE
Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY
Mme Nicole MATHONNET à M. Xavier CRET

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu les décrets relatifs aux statuts particuliers des cadres d'emplois concernés,

Vu le décret n° 2002-870 du 3 mai 2002 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois de fonctionnaires territoriaux de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu l'avis favorable de la commission Administration Générale & Finances du 10 septembre 2010,

Vu l'avis favorable des membres du Bureau en date du 14 septembre 2010,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Approuve la modification du tableau des effectifs des emplois permanents de la Communauté de Communes du Briançonnais au 28 septembre 2010, arrêtée comme suit :

FILIERE TECHNIQUE

1 création de poste : Technicien supérieur territorial principal (temps complet)

FILIERE MEDICO-SOCIALE

1 création de poste : Auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe (temps complet)

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,

Alain FARDELLA.

Date dépôt S.P. : 04 OCT. 2010

Date affichage : 06 OCT. 2010

